

Il est probable que l'on dira encore que nous voulons militariser l'histoire, que le processus révolutionnaire ne se régleme pas, que, dans chaque pays, la révolution a ses particularités, son originalité, qu'en temps de révolution, la situation se modifie à tous moments et qu'il est chimérique de vouloir fabriquer en série des canevas pour la conduite des révolutions ou de composer, à l'instar d'un adjudant de quartier, un tas de prescriptions intangibles et d'en imposer la stricte observation.

Or, si quelqu'un prétendait établir quelque chose de ce genre, il serait tout bonnement ridicule. Mais, au fond, l'on peut tout aussi bien en dire autant de nos règlements militaires. Toute guerre se déroule dans une situation et dans des conditions qu'on ne peut prévoir à l'avance. Cependant, sans le secours de règlements réunissant les données de l'expérience militaire, il est puéril de vouloir conduire une armée, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. Le vieil adage : « Ne te cramponne pas au règlement comme un aveugle à un mur » ne diminue nullement l'importance des règlements militaires, pas plus que la dialectique ne diminue l'importance de la logique formelle ou des règles d'arithmétique. Il est indubitable que, dans la guerre civile, les éléments nécessaires à l'établissement de plans, à l'organisation, aux dispositions à prendre, sont infiniment plus rares que dans les guerres entre armées « nationales ». Dans la guerre civile, la politique se mêle aux actions militaires plus étroitement, plus intimement que dans la guerre « nationale ». Ainsi, il serait vain de transposer les mêmes méthodes d'un domaine dans l'autre. Mais il ne s'ensuit pas qu'il est interdit de s'appuyer sur l'expérience acquise pour en tirer les méthodes, les procédés, les indications, les directives, les suggestions ayant une signification précise et de les convertir en règles générales susceptibles de prendre place dans un règlement de la guerre civile.

Bien entendu, au nombre de ces règles, on mentionnera la nécessité de subordonner strictement les actions purement mili-

itaires à la ligne politique générale, de tenir rigoureusement compte de l'ensemble de la situation et de l'état d'esprit des masses. Dans tous les cas, avant de taxer d'utopie une œuvre de ce genre, il est nécessaire de décider, après un examen approfondi de la question, s'il existe des règles générales conditionnant ou facilitant la victoire en période de guerre civile et en quoi elles consistent. Ce n'est qu'au cours d'un examen de ce genre que l'on pourra définir où se terminent les indications précises, utiles, disciplinant le travail à accomplir et où commence la fantaisie bureaucratique.

Tâchons d'aborder la révolution en partant de ce point de vue. La phase suprême de la révolution c'est l'insurrection, laquelle décide du pouvoir. L'insurrection est toujours précédée d'une période d'organisation et de préparation sur la base d'une campagne politique déterminée. En règle générale, le moment de l'insurrection est bref, mais il est un moment décisif dans le cours de la révolution. Si la victoire est acquise, elle est suivie d'une période qui comprend l'affermissement de la révolution au moyen de l'écrasement des dernières forces ennemies et l'organisation du nouveau pouvoir et des forces révolutionnaires chargées de la défense de la révolution. Dans ces conditions le règlement de la guerre civile devra se composer de trois chapitres au moins : la préparation de l'insurrection, l'insurrection et enfin l'affermissement de la victoire. Ainsi, outre l'introduction de principe dont il est question plus haut pour la caractéristique, sous la forme abrégée de règles générales ou sous forme de directives, des postulats et conditions révolutionnaires, notre règlement de la guerre civile devra renfermer trois chapitres englobant dans l'ordre de leur succession les trois principales étapes de la guerre civile. Telle sera l'architecture stratégique de l'ouvrage.

Le problème stratégique que nous avons à résoudre consiste précisément à combiner logiquement toutes les forces et moyens